



## Formulaire d'inscription pour généralistes

N° INAMI du médecin : .....

Je, soussigné(e) ..... (nom, prénom),  
..... (fonction),

déclare avoir pris connaissance des conditions d'utilisation de la plateforme 4CP - For Care Provider (voir page suivante) et être en accord avec ces conditions.

Je souhaite dès lors inscrire la personne dont les coordonnées sont reprises ci-dessous comme utilisateur du site pour mon numéro INAMI.

Date : .....

Signature : .....

### Données personnelles de l'utilisateur

NISS : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse e-mail : .....

Téléphone : ..... Fax: .....

Langue : FR / NL / DE (Biffer la (les) mention(s) inutile(s))

Cachet du médecin :

! Merci de renvoyer ce formulaire à :  
service 4CP, route de Lennik 788A, 1070 Bruxelles par mail : support@4cp.be ou par fax : 02778 94 01.

■ **Veillez joindre une copie recto-verso de la carte d'identité de l'utilisateur désigné par vous.**

## Conditions d'utilisation de la plateforme 4CP

1. L'objectif de cette plateforme est de permettre aux prestataires de soins (dénommés ci-dessous "tiers") de consulter des données relatives :
  - ✓ aux factures qu'ils ont envoyées aux Mutualités Libres, Mutualités Neutres et Mutualités Libérales pour traitement
  - ✓ dans le cadre du tiers-payant ;
  - ✓ aux résultats de la tarification de ces factures ;
  - ✓ aux contentieux liés à ces factures ;
  - ✓ aux factures complémentaires liées à ces factures ;
  - ✓ à l'assurabilité de vos patients, membres d'une mutualité Libre, Neutre ou Libérale, qui se présentent chez vous ;
  - ✓ à l'abonnement de vos patients, membres d'une mutualité Libre, Neutre ou Libérale, inscrits dans votre maison médicale.
2. Les conditions générales d'utilisation du site [www.4cp.be](http://www.4cp.be) sont d'application pour cette plateforme.
3. L'accès à la plateforme 4CP dépend de l'utilisation d'un "user" spécifique et d'un mot de passe personnel. Ces mesures de sécurité sont nécessaires vu le caractère sensible des données consultables (NISS, prestations de la nomenclature,...).
4. Les données mises à disposition d'un tiers ne concernent spécifiquement que ce tiers. Et elles sont bien entendu protégées par le secret professionnel, tant au niveau des Mutualités Libres, Mutualités Neutres et Mutualités Libérales que dans le chef du tiers concerné.
5. Deux types de possibilités d'accès sont prévues : en tant que "superviseur" et en tant que "personne de contact".
6. Chaque tiers doit spécifiquement demander un premier accès sécurisé au moyen du formulaire d'inscription prévu à cet effet. Ce formulaire, signé par une personne qui peut prendre la responsabilité en charge pour le tiers, spécifie les coordonnées de la personne qui remplira le mandat de "superviseur" au sein du tiers.
7. Cet accès "superviseur" est créé avec des autorités permettant non seulement de consulter des données du tiers auprès des Mutualités Libres, Mutualités Neutres et Mutualités Libérales telles que décrites au point 1, mais qui permettent également d'assurer la gestion des éventuelles possibilités d'accès pour d'autres collaborateurs du tiers. Cette multiplication des possibilités d'accès n'est cependant prévue que pour les tiers institutionnels (hôpitaux, O.T., laboratoires, groupements de prestataires,...), pas pour les tiers individuels (médecins, infirmiers, kinés,...).
8. Le superviseur a pour mission de mettre à jour les possibilités d'accès des différents collaborateurs du tiers, en ce compris la création de nouveaux contacts, la suppression de contacts obsolètes et la mise à jour éventuelle des données personnelles des contacts existants. Il est l'unique point de contact entre les services 4CP et le tiers dont il est le superviseur en matière d'aspects techniques relatifs au site et à la gestion de l'accès.
9. Les accès pour les "contacts" sont directement créés sur le site par le "superviseur".
10. Les mots de passe des "superviseurs" et "contacts" sont directement envoyés sur les adresses e-mail communiquées lors de leur inscription.
11. Chaque utilisateur, qu'il soit "superviseur" ou "contact", peut par ailleurs modifier ses propres données personnelles.
12. Chaque utilisateur, qu'il soit "superviseur" ou "personne de contact", peut consulter les données mises à disposition sur la plateforme.
13. Chaque utilisateur, qu'il soit "superviseur" ou "personne de contact", peut également poser des questions sur le contenu par e-mail aux services des Mutualités Libres, Mutualités Neutres et Mutualités Libérales. Les services des Mutualités Libres, Mutualités Neutres et Mutualités Libérales y répondront dans les meilleurs délais.
14. Le superviseur dispose du pouvoir d'engager l'institution.